

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Attestation du trésorier ou du greffier-trésorier sur le rapport financier consolidé		S3
Onglet 1	Rapport de l'auditeur indépendant	1 à 4
Section I - Renseignements financiers consolidés audités		
Onglet 2	États financiers consolidés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public	5 à 10
Onglet 3	Notes complémentaires aux états financiers consolidés	11 à 47
Onglet 4	Renseignements complémentaires consolidés - Résultats détaillés	48 à 69
Section II - Renseignements financiers consolidés non audités		
Onglet 5	Analyse des revenus consolidés	71 à 82
Onglet 6	Analyse des charges consolidées	83 à 86
Onglet 7	Endettement total net à long terme consolidé	5

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Frédéric Moisan, trésorier, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 14 mai 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Lévis,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Lévis (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, des gains et pertes de réévaluation consolidés, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de la reddition de comptes financière, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport explicatif des résultats financiers avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada, le 14 mai 2025

CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A125052

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	336 948 460	331 016 332	292 670 681
Compensations tenant lieu de taxes	2	11 859 500	12 042 855	10 959 694
Quotes-parts	3			
Transferts	4	93 360 173	84 063 135	86 234 757
Services rendus	5	19 857 879	22 483 747	17 599 666
Imposition de droits	6	15 594 192	26 081 737	15 425 280
Amendes et pénalités	7	4 105 200	3 844 473	3 800 737
Revenus de placements de portefeuille	8	475 000	3 308 785	3 511 393
Autres revenus d'intérêts	9	1 075 000	2 497 253	1 990 116
Autres revenus	10	1 824 292	17 432 613	25 278 032
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	485 099 696	502 770 930	457 470 356
Charges				
Administration générale	14	66 558 209	59 108 724	54 298 595
Sécurité publique	15	73 764 485	73 925 187	67 784 436
Transport	16	87 061 294	86 519 621	82 466 631
Hygiène du milieu	17	88 676 711	88 716 999	81 876 473
Santé et bien-être	18	4 491 523	2 905 509	5 199 519
Aménagement, urbanisme et développement	19	18 841 565	20 649 493	18 994 543
Loisirs et culture	20	57 487 600	58 209 974	53 446 933
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	19 081 319	18 285 122	13 046 282
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	415 962 706	408 320 629	377 113 412
Excédent (déficit) lié aux activités	25	69 136 990	94 450 301	80 356 944
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		992 863 072	912 506 128
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		992 863 072	912 506 128
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		1 087 313 373	992 863 072

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	70 077 954	49 334 239
Débiteurs (note 5)	2	230 735 005	203 846 253
Prêts (note 6)	3	3 472 320	3 629 534
Placements de portefeuille (note 7)	4	7 585 252	6 842 122
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	21 877 300	17 699 300
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	333 747 831	281 351 448
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	76 010 906	50 810 055
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	109 742 073	101 776 045
Revenus reportés (note 11)	12	29 164 610	17 098 289
Dette à long terme (note 12)	13	666 398 665	602 472 595
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	448 200	572 900
Autres passifs (note 14)	15	23 803 898	16 035 032
	16	905 568 352	788 764 916
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(571 820 521)	(507 413 468)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 627 979 641	1 474 358 804
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	22 745 707	19 260 891
Stocks de fournitures	20	4 246 490	3 996 701
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	4 382 406	2 686 984
	23	1 659 354 244	1 500 303 380
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	1 087 533 723	992 889 912
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	1 087 313 373	992 863 072
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	220 350	26 840
	27	1 087 533 723	992 889 912
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	69 136 990	94 450 301	80 356 944
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	75 925 000)(	216 506 048)(	210 478 574)
Produit de cession	3	24 000	880 901	498 971
Amortissement	4	57 774 000	60 234 112	58 642 655
(Gain) perte sur cession	5	(24 000)	(870 694)	(439 102)
Réduction de valeur / Reclassement	6		2 636 917	972 683
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(18 151 000)	(153 624 812)	(150 803 367)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(3 484 816)	(1 169 026)
Variation des stocks de fournitures	10		(249 789)	(427 903)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(1 695 422)	(538 264)
	13		(5 430 027)	(2 135 193)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		193 510	26 840
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		3 975	(8 599)
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	50 985 990	(64 407 053)	(72 563 375)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(507 413 468)	(434 850 093)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(507 413 468)	(434 850 093)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(571 820 521)	(507 413 468)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	26 840	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :			
Dérivés	2		
Placements de portefeuille	3	193 510	26 840
Autres			
▪	4.1		
Montants reclassés dans l'état des résultats			
▪	5.1		
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	193 510	26 840
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	220 350	26 840

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	94 450 301	80 356 944
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	60 234 112	58 642 655
Autres			
▪ Gain sur cession d'immo. corp.	3.1	(870 694)	(379 988)
▪ Gain sur réévaluation de passif	3.2	(471 598)	
▪ Provision pour moins-value - CLD	3.3	141 033	82 201
▪ Réduction de valeur - immobilisations	3.4	2 636 917	
▪ Contributions des promoteurs	3.5	(12 336 572)	
▪ Activité de fermeture et après fermeture	3.6	211 734	
	4	143 995 233	138 701 812
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(26 888 752)	(52 244 477)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(769 303)	6 880 052
Revenus reportés	8	12 066 321	(7 844 198)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(4 302 700)	(4 867 400)
Propriétés destinées à la revente	10	(3 484 816)	(1 169 026)
Stocks de fournitures	11	(249 789)	(418 198)
Autres actifs non financiers	12	(1 695 422)	(538 264)
	13	118 670 772	78 500 301
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	187 207 930)	(186 839 922)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	880 901	480 670
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	(
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(186 327 029)	(186 359 252)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	1 582 011)	(463 000)
Remboursement ou cession	20	1 598 192	1 948 486
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	743 130)	(1 210 348)
Cession	22		
	23	(726 949)	275 138
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	127 484 492	107 310 075
Remboursement de la dette à long terme	25 (	62 826 791)	(64 305 401)
Variation nette des emprunts temporaires	26	25 200 851	48 850 841
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(731 631)	(690 982)
Autres			
▪	28.1		
	29	89 126 921	91 164 533
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	20 743 715	(16 419 280)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	49 334 239	65 753 519
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	49 334 239	65 753 519
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	70 077 954	49 334 239

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**2024****2023**

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

La Ville est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes du Québec (L.R.Q., C-19).

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au « Manuel de la présentation de l'information financière municipale » publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) consolidé de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S13, S14 et S15, et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville, excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats.

Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne, et les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend la Société de transport de Lévis (Société).

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers.

b) Partenariats

La Ville participe à un partenariat dans la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Régie).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable dans le cas d'un partenariat sont consolidés proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans les états financiers.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie pour l'exercice 2024 est de 93,0633 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 93,8476 % en début d'exercice à 93,805 % en fin d'exercice.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations corporelles, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le passif aux titres des sites contaminés, les contestations d'évaluation, les réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Incertitude relative à la mesure

Une incertitude relative à la mesure existe lorsqu'il est raisonnablement possible qu'un écart important survienne au cours de la période qui n'excède pas un an à compter du 31 décembre 2024. La Ville a déterminé qu'il existe une incertitude importante relative à la mesure en ce qui a trait aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 14).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés des soldes bancaires, incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et des placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.

Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-values.

La Ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils seront recouvrés.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état consolidé des résultats.

D) Passifs

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux et du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état consolidé des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode du taux effectif sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

Assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

E) Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers qui sont capitalisés jusqu'à la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration. Les immobilisations corporelles en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apport ou acquises pour une valeur symbolique sont comptabilisées selon une estimation de la valeur de l'immobilisation corporelle acquise, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les immobilisations corporelles sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	5 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	3 à 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 et 10 ans
Autres	5 et 10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la formule du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la formule du coût moyen.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

F) Revenus

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers consolidés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités sont constatées au moment où l'assigné plaide coupable, au moment où le délai pour contester l'assignation expire ou au moment où un jugement est rendu par un arbitre ou un tribunal.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par l'administration municipale et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créiteurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Régimes de retraite interemployeurs à prestations déterminées

Les employés de garage, les chauffeurs et les employés de bureau syndiqués de la Société de transport de Lévis participent à des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs. Ces régimes sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées puisque la Société ne dispose pas des informations nécessaires pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent l'administration municipale, la Société de transport de Lévis et la Régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées puisque les directions ne disposent pas des informations nécessaires pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Régimes de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale, de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante :

- À partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la loi précitée. Les effets de cette loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 pour l'administration municipale et la Société de transport de Lévis selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir correspondent à des charges, à l'exception de l'amortissement, comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée. S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Elles sont créées aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par la Ville et amorties selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Mesure transitoire relative au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- Intérêts sur la dette à long terme (net des montants débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

Avantages sociaux futurs :

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, soit 17 ans;
- Coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- À titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles :

- Mesure d'allègement pour l'application initiale du chapitre 3280 : linéaire sur la durée de vie utile restante des immobilisations corporelles ou jusqu'au début des travaux de mise hors service, sur une période s'échelonnant de 2 à 60 ans.

I) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Ville évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des fonds communs cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé des gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

Niveau 3

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Mise en application du chapitre SP 3400 « Revenus » du Manuel de CPA Canada – Comptabilité pour le secteur public

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 « Revenus » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Cette norme fournit des indications pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable. Elle vient également faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation (nommées opérations avec contrepartie) et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation (nommées opérations sans contrepartie).

Conformément aux dispositions transitoires, cette nouvelle norme a fait l'objet d'une application prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers consolidés de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers consolidés :

	2024
État consolidé des résultats	
Revenus	(209 805) \$
État consolidé de la situation financière	
Actifs financiers	(209 805) \$
Excédent accumulé	(209 805) \$
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	
Variation de la dette nette	209 805 \$

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	68 045 099	46 778 206
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	2 032 855	2 556 033
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	70 077 954	49 334 239
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	70 077 954	49 334 239
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	51 522 698	40 459 119
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	514 300	3 065 600

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	71 574 438	63 922 958
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	108 725 725	93 359 560
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	43 202 228	37 761 732
Organismes municipaux	13	1 046 991	2 508 594
Autres			
▪ Cour municipale	14.1	3 077 961	2 771 063
▪ Autres débiteurs	14.2	3 107 662	3 522 346
	15	230 735 005	203 846 253
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	50 573 798	48 478 800
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	50 573 798	48 478 800
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	1 108 900	1 218 000
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	34 733 278	33 858 279
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	22 216 054	31 208 183
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	38 282 537	24 549 448
Ministère de la Culture et des Communications	25	2 859 622	2 645 892
Autres ministères/organismes	26	10 634 234	1 097 758
	27	108 725 725	93 359 560

Note

Dans le cadre de programmes de subvention, le gouvernement du Québec a confirmé à la Société de transport de Lévis sa participation financière qui sera versée sur la base d'un service de la dette d'une durée de dix ans. Les encaissements à recevoir relatifs aux intérêts portent sur des obligations et billets ayant des taux d'intérêt variant de 1 % à 4,677 % et échéant de 2025 à 2028.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêts FLI, FLS et FDE	30.1	3 472 320	3 629 534
	31	3 472 320	3 629 534
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	1 494 491	1 329 598

Note

Les prêts FLI, FLS et FDE portent intérêt à des taux qui varient de 0 % à 10 % et viennent à échéance entre janvier 2025 et octobre 2030.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	164 672	164 672
Autres placements	34	7 420 580	6 677 450
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	7 585 252	6 842 122
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	7 585 252	6 842 122
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	40 000	40 000

Note

Les placements à titre d'investissement sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLI et du FLS.

Les autres placements sont constitués d'un fonds commun pour un coût de 7 732 943 \$ (2023 - 7 159 378 \$). Aux états financiers consolidés, ces placements ont été pondérés au taux de 93,0633 %. Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture.

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

L'administration municipale dispose d'une marge de crédit autorisée, au montant de 120 000 000 \$, dont le solde est de 25 628 382 \$ au 31 décembre 2024, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,75 % et sans date de renouvellement.

La Société de transport de Lévis dispose d'une marge de crédit autorisée, au montant de 7 000 000 \$, pour les opérations courantes, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,35 % et renouvelable annuellement.

Elle dispose également de huit emprunts à terme autorisés, aux montants variant de 1 260 000 \$ à 44 600 000 \$ pour un total de 192 160 000 \$, pour les projets d'investissement, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,35 % et échéant de décembre 2025 à décembre 2028.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

De plus, la Société est autorisée à effectuer, d'ici le 31 octobre 2025, des emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 61 076 334 \$, pour financer temporairement la part subventionnée de ses projets d'investissements prévus au Plan d'immobilisations en transport collectif 2024-2029 approuvé par le Conseil du Trésor ainsi que ceux prévus au Plan d'investissements 2024-2029 de la SOFIL, pour l'année financière 2024-2025.

Également, la Société est autorisée à effectuer, entre le 1er avril 2025 et le 31 octobre 2025, des emprunts par marge de crédit pour un montant supplémentaire n'excédant pas 7 470 729 \$, correspondant à 25 % de la part subventionnée de ses projets d'investissement prévus pour l'année financière 2025-2026.

La Régie dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 2 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, renouvelable annuellement.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	34 842 537	39 127 819
Salaires et avantages sociaux	44	40 305 598	33 316 338
Dépôts et retenues de garantie	45	26 675 895	18 902 709
Provision pour contestations d'évaluation	46	2 681 664	344 022
Autres			
▪ Intérêts courus	47.1	4 758 485	3 651 442
▪ Gouvernement du QC	47.2	440 908	305 120
▪ Autres	47.3	18 054	18 635
▪ Organismes municipaux	47.4	18 932	6 109 960
	48	109 742 073	101 776 045

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	835 736	727 854
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51	540 331	218 817
Accès entreprise Québec	52	104 934	101 352
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53	5 682 844	
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	937 206	866 026
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	5 828 338	3 804 661
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Autres revenus reportés	62.1	5 876 319	4 671 367
▪ Transferts	62.2	8 907 147	101 126
▪ Ministère de l'Économie (Zone d'innovation Dataparc)	62.3		2 169 200
▪ Commission de la Capitale-Nationale	62.4	451 755	4 437 886
	63	29 164 610	17 098 289

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,00	5,50	2025	2034	64	655 894 757	590 993 867
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises		4,97	2026	2032	66	6 956 184	6 947 479
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,47	2,47	2025	2056	68	9 796 803	10 003 851
Autres		3,60	2025	2028	69	1 269 379	1 314 225
					70	673 917 123	609 259 422
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(7 518 458)	(6 786 827)
					72	666 398 665	602 472 595

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73		108 113 718	212 221	499 497	108 825 436
2026	74		106 903 080	217 522	444 957	107 565 559
2027	75		82 736 480	222 956	328 697	83 288 133
2028	76		85 898 479	228 526	270 997	86 398 002
2029	77		88 593 000	234 235	136 630	88 963 865
2030 et plus	78		183 650 000	8 681 343	6 544 785	198 876 128
	79		655 894 757	9 796 803	8 225 563	673 917 123
Intérêts et frais accessoires	80		()	()	()	
	81		655 894 757	9 796 803	8 225 563	673 917 123

Note

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	21 429 100	17 126 400
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	21 429 100	17 126 400
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	7 914 300	6 643 800
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87	581 473	525 814
Autres régimes (REER et autres)	88	57 387	67 288
Régimes de retraite des élus municipaux	89	170 282	269 260
	90	8 723 442	7 506 162

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	149 109	12 470
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	23 654 789	16 022 562
Autres			
▪	93.1		
	94	23 803 898	16 035 032
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	16 022 562	
Passifs engagés	96	12 070	15 660 982
Passifs réglés	97 (	)(	)
Charge de désactualisation ¹	98	1 114 533	361 580
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	6 505 624	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	23 654 789	16 022 562

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Assainissement des sites contaminés**

Des analyses ont mené à conclure de ne pas comptabiliser un passif au titre d'assainissement des sites contaminés pour trois terrains. La principale raison à l'appui de cette conclusion provient du fait que l'on ne prévoit pas que des avantages économiques futurs seront abandonnés et que la Ville n'a aucune obligation légale ou envers des tiers, ni l'intention de procéder à leur réhabilitation.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisationsVille de Lévis

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'administration municipale concernent principalement les bâtiments, les infrastructures et les terrains.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

2024	
Taux d'actualisation (incluant l'inflation)	5 %
Période d'actualisation	20 à 60 ans
Taux d'inflation	2,5 %

Les charges totales estimatives non actualisées rattachées aux activités de mise hors service sont de 36 274 489 \$.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, l'administration municipale est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

Conformément à la convention de fiducie intervenue le 14 juillet 1998, et selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret numéro 701-98 adopté par le gouvernement du Québec en date du 27 mai 1998 et modifié par le décret numéro 1083-2007 du 5 décembre 2007, la Régie s'est engagée à mettre en œuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture du site d'enfouissement. La durée de vie restante estimative de la décharge est de 15,3 ans. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret, la Régie s'est engagée à constituer sous forme de fiducie des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après-fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation, laquelle prendra fin en mars 2040, des cotisations annuelles totalisant 400 153 \$. Ce coût a été calculé en fonction d'une contribution unitaire de 5,06 \$/m³ enfoui. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

Le montant des actifs affectés au règlement du passif au titre des activités d'après-fermeture au 31 décembre 2024 est de 7 973 858 \$.

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

2024	
Taux d'actualisation (incluant l'inflation)	2,8 %
Période d'actualisation*	De 1 an à 45,3 ans
Taux d'inflation	2 %

*La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des activités d'après-fermeture qui s'échelonnent sur une période de 30 ans.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de fermeture et d'après-fermeture au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 24 323 393 \$. Aux états financiers consolidés, ces obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ont été pondérées au taux de 93,0633 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	391 945 440	43 243 656		435 189 096
Eaux usées	102	461 305 704	33 223 021		494 528 725
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	681 891 452	46 983 370		728 874 822
Autres					
▪ Autres	104.1	249 723 743	29 820 587		279 544 330
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	314 191 201	50 370 347		364 561 548
Améliorations locatives	107	3 585 313			3 585 313
Véhicules	108	109 352 133	22 840 639	3 704 874	128 487 898
Ameublement et équipement de bureau	109	59 394 720	3 730 207		63 124 927
Machinerie, outillage et équipement divers	110	52 245 991	1 266 254	4 118 888	49 393 357
Terrains	111	63 579 602	8 604 142	2 165 319	70 018 425
Autres	112	649 391	44 532		693 923
	113	2 387 864 690	240 126 755	9 989 081	2 618 002 364
Immobilisations en cours	114	141 026 206	(23 620 707)		117 405 499
	115	2 528 890 896	216 506 048	9 989 081	2 735 407 863
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	144 063 288	8 969 685		153 032 973
Eaux usées	117	236 477 428	10 319 425		246 796 853
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	254 604 831	14 922 728		269 527 559
Autres					
▪ Autres	119.1	139 949 188	6 974 965		146 924 153
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	100 271 157	7 694 650		107 965 807
Améliorations locatives	122	3 547 955	12 453		3 560 408
Véhicules	123	84 909 753	4 859 603	3 229 151	86 540 205
Ameublement et équipement de bureau	124	47 715 839	4 083 157		51 798 996
Machinerie, outillage et équipement divers	125	42 343 262	2 397 446	4 108 831	40 631 877
Autres	126	649 391			649 391
	127	1 054 532 092	60 234 112	7 337 982	1 107 428 222
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	1 474 358 804			1 627 979 641
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	10 597 068			10 597 068
Amortissement cumulé	130	(2 083 928)	(257 974)	()	(2 341 902)
Valeur comptable nette	131	8 513 140			8 255 166

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a reçu des terrains et infrastructures d'assises de rues d'un montant de 12 336 572 \$ (2023 - 12 514 648 \$) sous forme d'apports.

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	10 211 164	10 155 185
Immeubles industriels municipaux	133	12 534 543	9 105 706
Autres	134		
	135	22 745 707	19 260 891
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	22 745 707	19 260 891

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurances et autres	143.1	2 917 870	2 686 984
Autres			
▪ Dépôt sur acquisitions d'immobilisations	144.1	1 464 536	
	145	4 382 406	2 686 984

Note**19. Obligations contractuelles****Ville de Lévis**

La Ville s'est engagée à assumer 10 % du déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Lévis.

De plus, la Ville s'est engagée envers certains fournisseurs pour une somme de 178 605 098 \$ (2023 - 159 465 074 \$) au 31 décembre 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ces engagements concernent principalement l'entretien de propriétés appartenant à la Ville, le déneigement de rues, l'entretien du réseau d'éclairage, et la cueillette et le transport des ordures et des matières recyclables, incluant la fourniture de bacs roulants, la fourniture et la livraison de carburant, la fourniture de services professionnels, les baux et la location de patinoires.

Les échéances se répartissent comme suit :

2025 :	84 862 105 \$
2026 :	39 178 683 \$
2027 :	23 097 537 \$
2028 :	12 181 964 \$
2029 :	9 914 136 \$
2030 et plus :	9 370 673 \$

De plus, la Ville s'est engagée auprès de fournisseurs pour des contrats d'une valeur totale de 60 712 000 \$, avant TPS et TVQ, dans le cadre d'un projet de mobilité durable. Les versements relatifs à ces contrats suivront l'avancement des travaux. En date du 31 décembre 2024, le niveau d'avancement se situait à 86 % des dépenses budgétées.

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

En vertu de l'entente relative à la constitution de la Régie, celle-ci s'est engagée à verser une compensation à la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pour la durée de l'entente, soit un minimum de 30 ans et pouvant aller jusqu'à la dernière année d'exploitation du site. La compensation est de 3,8608 \$ la tonne métrique, représentant une dépense de 141 120 \$ en 2024. La compensation annuelle ne peut être inférieure à 80 000 \$.

Les versements relatifs à des contrats d'entretien et de services totalisent 69 887 \$ et se répartissent comme suit : 2025 - 46 592 \$ et 2026 - 23 295 \$.

Les versements relatifs à un contrat pour l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Lambert-de-Lauzon totalisent 2 493 693 \$ et se répartissent comme suit : 2025 - 633 424 \$, 2026 - 626 709 \$, 2027 - 620 066 \$ et 2028 - 613 494 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements relatifs à un contrat de déneigement totalisent 147 818 \$ et se répartissent comme suit : 2025 à 2027 - 40 314 \$ par année et 2028 - 26 876 \$.

Les versements relatifs à un contrat d'analyse des eaux totalisent 153 284 \$ et se répartissent comme suit : 2025 et 2026 : 29 929 \$ par année, 2027 - 30 527 \$, 2028 - 31 138 \$ et 2029 - 31 761 \$.

Le 25 février 2025, la Régie s'est engagée auprès d'un fournisseur pour un contrat d'une valeur de 7 600 000 \$ incluant les taxes pour la construction de 2 nouvelles cellules (15 et 16) et les travaux de recouvrement final de la cellule 14. Un règlement d'emprunt autorisant la Régie à emprunter la somme de 7 795 000 \$ a été autorisé par le conseil d'administration préalablement afin de financer ces travaux.

Société de transport de Lévis

La Société a signé un contrat de transport en commun échéant en décembre 2028. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 10 611 928 \$ et se répartissent comme suit : 2025 - 2 574 706 \$, 2026 - 2 626 200 \$, 2027 - 2 678 724 \$ et 2028 - 2 732 298 \$.

De plus, la Société a signé des contrats de transport adapté échéant de mars 2026 à décembre 2030. Les versements minimums relatifs à ces contrats totalisent 13 233 617 \$ et se répartissent comme suit : 2025 - 2 334 224 \$, 2026 - 2 280 029 \$, 2027 - 2 060 261 \$, 2028 - 2 122 069 \$, 2029 - 2 185 731 \$ et 2030 - 2 251 303 \$.

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services échéant de 2025 à 2027 totalisent 1 761 037 \$ et se répartissent comme suit : 2025 - 1 015 451 \$, 2026 - 468 801 \$ et 2027 - 276 785 \$.

La Société s'est engagée, par le biais d'un contrat d'achats regroupés avec d'autres sociétés de transport en commun, à acquérir onze (11) autobus hybrides de 12 mètres, devant être livrés au cours du mois de mars 2025, au montant de 12 345 550 \$. À ce titre, une avance contractuelle de 10 % a été versée en juin 2024 et est incluse dans les dépôts sur acquisitions d'immobilisations au poste Autres actifs non financiers. En vertu du décret 1700-2023 du 22 novembre 2023 et d'une convention d'aide financière conclue à cet effet, le gouvernement du Québec a octroyé une aide financière maximale de 9 310 234 \$ pour l'achat de ces autobus, dont un montant de 8 379 211 \$ a été encaissé en mars 2024 et est inclus dans les revenus reportés au 31 décembre 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels

Ville de Lévis

La Ville a des droits contractuels relativement aux programmes de subvention suivants :

- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2024-2028) : Montant : 45 513 029 \$, échéance : 31 décembre 2028;
- Programme d'infrastructures municipales d'eau 2023 (PRIMEAU 2023) : Montant : 35 912 870 \$, échéance : 31 mars 2033;
- Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP-Décret 1075-2023) : Montant : 9 030 000 \$, échéance : 31 décembre 2027.

La Ville possède des ententes contractuelles concernant des revenus de location d'emplacements pour structure d'affichage, de loyers divers et des revenus découlant de services divers. Les revenus anticipés découlant de ces ententes se détaillent comme suit :

2025 :	2 192 250 \$
2026 :	2 078 639 \$
2027 :	1 806 942 \$
2028 :	1 063 947 \$
2029 :	1 068 947 \$
2030 à 2057 :	4 704 189 \$

Société de transport de Lévis

En vertu de l'Entente bilatérale intégrée relative au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, un financement a été approuvé pour le projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis pour un montant maximal de 25 553 345 \$. Conformément au décret 1074-2023 du 21 juin 2023, la ministre des Transports et de la Mobilité durable est autorisée à verser à la Société au cours des exercices 2023 à 2027 une subvention maximale de 71 830 000 \$ en plus de la contribution financière du gouvernement du Canada de 25 553 345 \$, sous forme de paiements au comptant. Au 31 décembre 2024, des revenus de transfert pour un montant total de 51 331 926 \$ ont été inscrits aux états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

De plus, la Société a conclu une convention d'exploitation publicitaire des abribus et des autobus échéant le 31 décembre 2025. En vertu de cette convention, une redevance annuelle doit être versée à la Société, basée sur un pourcentage des revenus publicitaires, mais soumise à un minimum garanti.

En mars 2019, la Société a signé une entente avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC), l'Université Laval (Université) et ses associations étudiantes concernant le laissez-passer universitaire permettant un accès illimité aux services de transport des deux réseaux pour les étudiants à temps plein. En vertu de cette entente, l'Université s'est engagée à percevoir des étudiants assujettis un montant de 30 \$, de 33 \$ et de 36 \$ par mois pour les années universitaires respectives de 2019-2020, de 2020-2021 et de 2021-2022, suivi d'une indexation annuelle de 2 % pour les années subséquentes. La répartition des sommes entre la Société et le RTC est déterminée en fonction des dernières adresses de résidence permanente des étudiants, soit celles déclarées dans la région administrative de Chaudière-Appalaches pour la Société. Cette entente est en vigueur pour une durée de dix ans.

En vertu de l'Entente sur les titres de transport en commun métropolitain 2024, 2025 et 2026 intervenue avec la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), le Réseau de transport de la Capitale, trois MRC de la région et la Société des traversiers du Québec (STQ), la CMQuébec s'est engagée à verser une compensation tarifaire permettant d'offrir un tarif réduit aux usagers empruntant au moins deux réseaux de transport en commun sur son territoire. Cette compensation est financée en partie par une aide financière triennale au montant maximal de 1 873 388 \$ prévue au Programme d'appui aux actions régionales (PAAR) administré par le Secrétariat à la Capitale-Nationale et octroyée à la CMQuébec en vertu d'une convention signée afin de financer une baisse de tarif supplémentaire du titre mensuel métropolitain et la mise en place d'un lot de 20 billets métropolitains à compter du 1er février 2024 jusqu'au 31 décembre 2026. En plus de cette compensation consentie par le PAAR, la CMQuébec s'engage à accorder aux parties liées à l'entente (sauf la STQ) une aide financière additionnelle égale à 50 % de la réduction des tarifs du titre mensuel métropolitain consentie aux usagers, jusqu'à concurrence de 25 % du prix du laissez-passer mensuel le moins élevé parmi les parties qui émettent ce titre, et ce, jusqu'à un montant maximal de 335 000 \$ pour 2024 et de 290 000 \$ pour 2025 et 2026, respectivement, le tout conditionnellement au versement du financement prévu au Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec prévoyant une contribution au moins équivalente à l'aide financière de la CMQuébec.

21. Passifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪ Complexe de soccer Honco, Centre Bruno-Verret	148.1	5 743 633	2 934 874
	149	5 743 633	2 934 874
	150	5 743 633	2 934 874
		2 934 874	3 114 805

Complexe de soccer Honco de Lévis

L'administration municipale s'est engagée, jusqu'en 2027, à verser au Complexe de soccer Honco de Lévis un montant correspondant à tout déficit annuel d'encaisse jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$ annuellement. Le déficit annuel d'encaisse correspond aux profits nets plus l'amortissement des immobilisations corporelles moins la portion capital du remboursement de la dette moins l'amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations corporelles.

De plus, l'administration municipale a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Complexe de soccer Honco de Lévis pour un montant n'excédant pas la moitié du solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 5 500 000 \$ pour la construction du Complexe. Le solde des emprunts au 31 décembre 2024 s'élève à 1 246 776 \$, donc pour un solde de cautionnement consenti par l'administration municipale de 623 388 \$.

Centre socio-culturel et sportif St-Étienne (Centre Bruno-Verret)

L'administration municipale a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Centre socio-culturel et sportif St-Étienne (Centre Bruno-Verret) pour un montant n'excédant pas le solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 2 871 155 \$ pour l'agrandissement du Centre. Le solde de l'emprunt au 31 décembre 2024 s'élève à 2 189 009 \$.

Travaux de compensation d'habitat du bar rayé

L'administration municipale a procédé à l'émission d'une lettre de crédit irrévocable en garantie pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux ainsi que pour la réalisation des travaux de compensation d'habitat du bar rayé au montant de 122 478 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) Auto-assurance

En responsabilité civile générale, l'administration municipale couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter.

C) Poursuites

Différentes poursuites et réclamations contre l'administration municipale totalisent environ 50 635 000 \$. De l'avis des procureurs de l'administration municipale, ces poursuites sont non fondées.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Au 31 décembre 2024, les acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer s'élèvent à 41 649 562 \$ (2023 - 38 767 816 \$).

Les acquisitions d'immobilisations corporelles en contrepartie de l'augmentation des contributions des promoteurs s'élèvent à 12 336 572 \$ (2023 - 13 092 290 \$).

Le coût des immobilisations corporelles découlant d'obligations liées à la mise hors service des immobilisations est de 6 989 292 \$ (2023 - 2 156 863 \$).

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et aux prêts.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. Puisque la majorité des débiteurs proviennent d'entités gouvernementales, la Ville croit que le risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Au 31 décembre 2024, les sommes à recevoir des entités gouvernementales représentaient 66 % (2023 - 64 %) du montant total recouvrable.

La Ville établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	8 933 109 \$	4 461 829 \$
En souffrance :		
de 30 à 60 jours	1 086 572 \$	5 566 682 \$
plus de 60 jours	3 548 035 \$	6 187 086 \$
	13 567 716 \$	16 215 597 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(1 108 900) \$	(1 218 000) \$
	12 458 816 \$	14 997 597 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

	2024
Solde au début	1 218 000 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	87 240 \$
Montants radiés	(196 340) \$
Solde à la fin	1 108 900 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-value présentée à l'état consolidé de la situation financière, correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées en raison de la diversité de ses prêts et de leurs secteurs d'activité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

À la date de mise au point des états financiers consolidés, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les garanties, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Les variations de la provision pour moins-value sur les prêts s'établissent comme suit :

	2024
Solde au début	1 329 598 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	241 550 \$
Montants recouvrés	(76 657) \$
Solde à la fin	1 494 491 \$

La Ville est d'avis que la provision pour moins-value sur les prêts est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

2024

	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	76 010 906 \$	-	-	-	76 010 906 \$
Créditeurs et charges à payer	104 983 588 \$	-	-	-	104 983 588 \$
Intérêts courus à payer	4 758 485 \$	-	-	-	4 758 485 \$
Dette à long terme	108 825 436 \$	190 853 692 \$	175 361 867 \$	198 876 128 \$	673 917 123 \$
	294 578 4156 \$	190 853 692 \$	175 361 867 \$	198 876 128 \$	859 670 102 \$

2023

	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	50 810 055 \$	-	-	-	50 810 055 \$
Créditeurs et charges à payer	98 124 603 \$	-	-	-	98 124 603 \$
Intérêts courus à payer	3 651 442 \$	-	-	-	3 651 442 \$
Dette à long terme	108 753 490 \$	187 246 253 \$	138 035 914 \$	175 223 765 \$	609 259 422 \$
	261 339 590 \$	187 246 253 \$	138 035 914 \$	175 223 765 \$	761 845 522 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville est exposée aux risques suivants :

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

2024

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	70 077 955 \$	70 077 955 \$
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	-	50 573 798 \$	50 573 798 \$
Prêts	-	4 966 811 \$	4 966 811 \$
Placements de portefeuille	-	7 420 580 \$	7 420 580 \$
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	-	76 010 906 \$	76 010 906 \$
Dette à long terme	673 917 123 \$	-	673 917 123 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2023

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	49 334 239 \$	49 334 239 \$
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	-	48 478 800 \$	48 478 800 \$
Prêts	-	3 629 534 \$	3 629 534 \$
Placements de portefeuille	-	6 842 122 \$	6 842 122 \$
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	-	50 810 055 \$	50 810 055 \$
Dette à long terme	602 472 595 \$	-	602 472 595 \$

De plus, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Ville.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix auquel la Ville est exposée est attribuable aux variations des cours des fonds communs cotés sur un marché actif.

Juste valeur

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués de fonds communs cotés sur un marché actif.

La juste valeur des placements de portefeuille constitués de fonds communs d'obligations cotés est déterminée en fonction de leur prix coté sur un marché actif. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

27. Autres organismes périmunicipaux et supramunicipaux

Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

La Communauté métropolitaine de Québec a été créée par la Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec (L.R.Q., chapitre C-37.02).

L'administration municipale est solidairement et conjointement responsable avec d'autres municipalités de dettes obligataires, de billets et d'autres titres de créances de la CMQ. Au 31 décembre 2024, sa quote-part de l'endettement est de 129 092 \$ (2023 - 195 197 \$).

28. Événement postérieur à la date de bilan

La Ville de Lévis, par l'adoption du règlement d'emprunt RV-2024-34-44 le 26 février 2024, a décrété l'acquisition, en propriété superficière, des lots 5 717 601 et 6 397 438 du cadastre du Québec, correspondant notamment à l'agrandissement du Centre des congrès de Lévis. Le coût total de ces acquisitions est de 10 418 071 \$. La transaction d'acquisition s'est réalisée en février 2025.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	292 815 955	337 045 560	331 147 044			331 010 956
Compensations tenant lieu de taxes	2	10 959 694	11 859 500	12 042 855			12 042 855
Quotes-parts	3					18 831 486	
Transferts	4	15 680 119	19 481 219	24 438 703		37 845 832	33 341 996
Services rendus	5	8 840 595	10 289 656	11 944 138		10 581 757	22 483 747
Imposition de droits	6	15 425 280	15 594 192	26 081 737			26 081 737
Amendes et pénalités	7	3 800 737	4 105 200	3 844 473			3 844 473
Revenus de placements de portefeuille	8	3 322 754	475 000	3 133 366		175 419	3 308 785
Autres revenus d'intérêts	9	1 699 909	1 065 000	1 860 839		636 414	2 497 253
Autres revenus	10	4 480 367	1 520 792	1 902 314		4 451 487	2 373 651
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	357 025 410	401 436 119	416 395 469		72 522 395	436 985 453
Investissement							
Taxes	13	27 564		5 376			5 376
Quotes-parts	14						
Transferts	15	42 561 004		17 163 859		8 820 329	50 721 139
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	13 092 290		12 336 572			12 336 572
Autres	18	24 837 597		27 459 341			2 722 390
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	80 518 455		56 965 148		8 820 329	65 785 477
	22	437 543 865	401 436 119	473 360 617		81 342 724	502 770 930
Charges							
Administration générale	23	50 680 345	60 054 485	54 837 680	4 271 044		59 108 724
Sécurité publique	24	66 341 820	72 321 869	71 331 533	2 593 654		73 925 187
Transport	25	42 660 985	46 864 379	45 862 576	18 028 609	69 986 739	86 519 621
Hygiène du milieu	26	61 455 363	69 350 707	67 602 962	20 836 599	4 851 546	88 716 999
Santé et bien-être	27	5 199 519	4 491 523	2 905 509			2 905 509
Aménagement, urbanisme et développement	28	18 858 946	18 705 968	20 473 502	175 991		20 649 493
Loisirs et culture	29	46 107 217	50 147 884	50 409 212	7 800 762		58 209 974
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	12 464 754	18 184 094	17 822 024		463 098	18 285 122
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	50 889 321	51 700 000	53 706 659	(53 706 659)		
	34	354 658 270	391 820 909	384 951 657		75 301 383	408 320 629
Excédent (déficit) lié aux activités	35	82 885 595	9 615 210	88 408 960		6 041 341	94 450 301

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	82 885 595	9 615 210	88 408 960	6 041 341	94 450 301
Moins : revenus d'investissement	2 (	80 518 455) (	) (	56 965 148) (	8 820 329) (	65 785 477)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 367 140	9 615 210	31 443 812	(2 778 988)	28 664 824
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	50 889 321	51 700 000	53 706 659	6 527 453	60 234 112
Produit de cession	5	497 551		875 181	5 720	880 901
(Gain) perte sur cession	6	(437 682)		(864 974)	(5 720)	(870 694)
Réduction de valeur / Reclassement	7	972 683		2 165 319	471 598	2 636 917
	8	51 921 873	51 700 000	55 882 185	6 999 051	62 881 236
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	843 824		267 069		267 069
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	843 824		267 069		267 069
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	1 948 486		1 598 192		1 598 192
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14	82 201		141 032		141 032
	15	2 030 687		1 739 224		1 739 224
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	6 917 393	4 945 000	806 352	26 922	833 274
Remboursement de la dette à long terme	17 (	50 398 624) (	52 778 145) (	52 754 285) (	3 894 370) (	56 648 655)
	18	(43 481 231)	(47 833 145)	(51 947 933)	(3 867 448)	(55 815 381)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (	14 095 960) (	13 500 000) (	21 051 570) (	90 397) (	21 141 967)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	2 448 745	37 000	3 546 277	(1 400)	3 544 877
Excédent de fonctionnement affecté	21	4 970 960	3 494 610	3 959 707		3 959 707
Réserves financières et fonds réservés	22	(6 583 976)	(3 160 375)	(4 929 836)	1 292 305	(3 637 531)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	2 987 223	(353 300)	6 524 560	(772 351)	5 752 209
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(10 273 008)	(13 482 065)	(11 950 862)	428 157	(11 522 705)
	26	1 042 145	(9 615 210)	(6 010 317)	3 559 760	(2 450 557)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	3 409 285		25 433 495	780 772	26 214 267

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	80 518 455	56 965 148	8 820 329	65 785 477
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	8 450 939)(	5 750 173)(	) (	5 750 173)
Sécurité publique	3 (	31 011 915)(	25 779 407)(	71 033)(	25 850 440)
Transport	4 (	73 712 145)(	70 864 527)(	14 220 796)(	85 085 323)
Hygiène du milieu	5 (	62 237 484)(	56 150 970)(	48 345)(	56 199 315)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	306 912)(	6 438 188)(	) (	6 438 188)
Loisirs et culture	8 (	26 005 504)(	37 182 609)(	) (	37 182 609)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	) (	) (	) (	)
	11 (	201 724 899)(	202 165 874)(	14 340 174)(	216 506 048)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	2 012 850)(	3 751 885)(	) (	3 751 885)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	463 000)(	1 582 011)(	) (	1 582 011)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	93 157 426	113 969 096	1 883 778	115 852 874
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	14 095 960	21 051 570	90 397	21 141 967
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	6 759 900	7 575 100		7 575 100
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	13 295 159	12 692 880		12 692 880
	19	34 151 019	41 319 550	90 397	41 409 947
	20	(76 892 304)	(52 211 124)	(12 365 999)	(64 577 123)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	3 626 151	4 754 024	(3 545 670)	1 208 354

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	Administration municipale	Administration municipale	2024 Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS						
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	43 334 221		56 600 943	13 477 011	70 077 954
Débiteurs (note 5)	2	188 669 011		179 377 313	70 050 154	230 735 005
Prêts (note 6)	3	3 629 534		3 472 320		3 472 320
Placements de portefeuille (note 7)	4	164 672		164 672	7 420 580	7 585 252
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5					
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	17 695 900		21 833 600	43 700	21 877 300
Autres actifs financiers (note 8)	7					
	8	253 493 338		261 448 848	90 991 445	333 747 831
PASSIFS						
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9					
Emprunts temporaires (note 9)	10	48 519 667		25 628 382	50 382 524	76 010 906
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	90 507 439		108 956 608	19 477 927	109 742 073
Revenus reportés (note 11)	12	16 997 163		14 574 619	14 589 991	29 164 610
Dette à long terme (note 12)	13	584 675 800		653 191 325	13 207 340	666 398 665
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	572 900		448 200		448 200
Autres passifs (note 14)	15	3 298 493		11 304 494	12 499 404	23 803 898
	16	744 571 462		814 103 628	110 157 186	905 568 352
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(491 078 124)		(552 654 780)	(19 165 741)	(571 820 521)
ACTIFS NON FINANCIERS						
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 415 531 062		1 561 814 750	66 164 891	1 627 979 641
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	19 260 891		22 745 707		22 745 707
Stocks de fournitures	20	3 422 970		3 517 280	729 210	4 246 490
Actifs incorporels achetés (note 17)	21					
Autres actifs non financiers (note 18)	22	2 330 786		2 453 588	1 928 818	4 382 406
	23	1 440 545 709		1 590 531 325	68 822 919	1 659 354 244
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	25 259 255		28 788 476	2 577 719	31 366 195
Excédent de fonctionnement affecté	25	6 642 600		10 568 642	1 884 161	12 452 803
Réserves financières et fonds réservés	26	44 385 170		41 227 166	141 128	41 368 294
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	28 872 182) (		39 497 800) (	5 361 295) (	44 859 095)
Financement des investissements en cours	28	(7 945 786)		(4 924 301)	(5 354 811)	(10 279 112)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	909 998 528		1 001 714 362	55 549 926	1 057 264 288
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				220 350	220 350
	31	949 467 585		1 037 876 545	49 657 178	1 087 533 723
Obligations contractuelles (note 19)						
Droits contractuels (note 20)						
Passifs éventuels (note 21)						
Actifs éventuels (note 22)						

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1	159 347	138 528	138 528	204 917
Autre	2	138 560 680	137 254 829	150 523 370	137 349 399
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3	36 650	28 733	28 733	44 648
Autres	4	33 962 319	31 441 084	34 499 118	31 680 289
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	118 527 396	110 904 375	128 194 109	119 283 357
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	21 421 810	19 910 940	20 265 219	15 497 700
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11	1 310 284	1 660 622	1 768 432	1 534 240
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	(4 548 000)	(3 749 538)	(3 748 529)	(3 985 658)
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	15 145 011	15 046 822	773 326	794 275
Transferts	15	5 367 035	5 150 615	592 625	421 075
Autres	16			131 331	129 970
Autres					
Transferts	17	7 078 214	11 235 657	11 235 657	12 613 102
Autres	18			1 247 533	1 091 145
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	51 700 000	53 706 659	60 234 112	58 642 654
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Récl. dommage et intérêt	21.1	335 000	1 057 274	1 057 274	336 677
▪ Aide fin. contribution	21.2	2 653 295	1 079 912	1 079 912	1 260 936
▪ Act. ferm. et après fermeture	21.3			211 734	
▪ Créance douteuse ou irr.	21.4	111 868	85 145	88 145	214 686
	22	391 820 909	384 951 657	408 320 629	377 113 412

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	231 033	194 518
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	102 687	129 821
Autres revenus	3		
	4	333 720	324 339
Charges			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5		
Variation de la provision pour moins-value	6	144 831	189 812
Autres créances douteuses	7		
	8	144 831	189 812
Autres charges	9	50 464	13 943
	10	195 295	203 755
Excédent (déficit) de l'exercice	11	138 425	120 584
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	4 838 572	4 237 794
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	11 581	15 109
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	3 264 204	3 860 777
Provision pour moins-value	16	(1 211 052)	(1 066 221)
	17	2 053 152	2 794 556
	18	6 903 305	7 047 459
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19	14 722	321 161
Revenus reportés	20		
Dette à long terme	21	6 923 594	6 899 734
	22	6 938 316	7 220 895
Solde du Fonds local d'investissement	23	(35 011)	(173 436)
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	24	4 838 572	4 237 794
Supportant les engagements de prêts	25		
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	4 838 572	4 237 794

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 0 % à 10 % et viennent à échéance entre février 2025 et octobre 2030.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Date d'échéance:

2025:	1 941 198 \$
2026:	493 948 \$
2027:	347 471 \$
2028:	231 274 \$
2029 et plus :	108 974 \$

La provision pour prêts douteux représente 1 184 384 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 1 184 384 \$.

Les placements de portefeuille à titre d'investissement représentent 141 339 \$, et sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLI.

Note sur la dette à long terme

Emprunts sans intérêts, remboursables le 1er juin 2026 par un versement égal au capital non investi dans les entreprises au 31 décembre 2025. Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq exercices subséquents seront équivalents aux sommes reçues par l'organisme, durant la période de 12 mois précédant le 31 décembre de chaque année à titre d'encaissement en capital des prêts consentis.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

S.O.

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

S.O.

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les autres charges sont constituées de l'élément de subvention des prêts sans intérêts.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	12 246	9 729
Revenus sur les prêts aux entreprises	2	53 267	53 544
Autres revenus	3		
	4	65 513	63 273
Charges			
Créances douteuses sur prêts			
Radiation	5		
Variation de la provision pour moins-value	6	10 847	9 549
Autres créances douteuses	7		
	8	10 847	9 549
Intérêts sur la dette à long terme	9	21 750	21 750
Autres charges	10		
	11	32 597	31 299
Excédent (déficit) de l'exercice	12	32 916	31 974
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	121 968	301 408
Placements de portefeuille	14		
Débiteurs	15	447	1 370
Prêts aux entreprises	16	1 030 564	890 803
Provision pour moins-value	17	(187 239)	(149 727)
	18	843 325	741 076
	19	965 740	1 043 854
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	20	3 581	114 611
Revenus reportés	21		
Dette à long terme	22	600 000	600 000
	23	603 581	714 611
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	24		
Excédent (déficit) non affecté	25	362 159	329 243
	26	362 159	329 243
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	27	121 968	301 408
Supportant les engagements de prêts	28		
	29	121 968	301 408

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLS portent intérêt à des taux variant de 5 % à 10 %, et viennent à échéance entre mars 2025 et octobre 2030.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Date d'échéance :

2025 :	346 655 \$
2026 :	231 530 \$
2027 :	173 555 \$
2028 :	133 332 \$
2029 et plus :	82 159 \$

La provision pour prêts douteux représente 173 906 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 173 906 \$.

Les placements à titre d'investissement représentent 63 333 \$, et sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLS.

Note sur la dette à long terme

Emprunt de Fonds locaux de solidarité (FLS), d'un montant autorisé de 750 000 \$, à un taux d'intérêt moyen de 3,6 % payable trimestriellement, sans modalités de remboursement définies. De plus, la Ville devra payer, s'il y a lieu, une somme additionnelle calculée annuellement et égale au résultat de la multiplication de l'excédent ajusté des produits sur les charges du FLS par le pourcentage de la participation du prêteur dans le FLS moins les intérêts payés par l'emprunteur au prêteur sur le présent prêt pour la même période.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

S.O.

Note sur les autres revenus et les autres charges

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	31 366 195	27 824 972
Excédent de fonctionnement affecté	2	12 452 803	7 751 769
Réserves financières et fonds réservés	3	41 368 294	45 819 451
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(44 859 095)	(35 002 832)
Financement des investissements en cours	5	(10 279 112)	(9 754 927)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	1 057 264 288	956 224 639
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	220 350	26 840
	8	1 087 533 723	992 889 912

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	28 788 476	25 259 255
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	2 577 719	2 565 717
	11	31 366 195	27 824 972

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Ex-municipalités	12.1	293 576	281 036
▪ Affectation exercice suivant	12.2	10 275 066	3 482 681
▪ Cession d'actifs	12.3		24 469
▪ Aff.projets act.fin. non term.	12.4		2 854 414
	13	10 568 642	6 642 600
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Activités d'après fermeture	14.1	713 394	474 402
▪ Déficit évent.-carv.,pièces	14.2	634 767	634 767
▪ Exercice suivant	14.3	536 000	
	15	1 884 161	1 109 169
	16	12 452 803	7 751 769

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ AutoAssurance	17.1	2 500 000	2 500 000
▪ Franchise assurance	17.2	500 000	500 000
▪ Développement du territoire	17.3	4 054 454	6 534 180
▪ Régimes de retraite	17.4	571 535	2 000 000
▪ Cours d'eau	17.5	450 000	450 000
▪ Lutte contre la criminalité	17.6	174 946	201 255
▪ Centrale d'urgence 911	17.7	1 726 589	1 019 060
▪ Opérations de déneigement	17.8	5 000 000	5 000 000
▪ Consommation d'énergie	17.9	500 000	500 000
▪ Assignation temporaire	17.10	109 884	
▪ Travaux mun. parc industriel	17.11	1 973 914	4 555 108
▪ Rôle d'évaluation	17.12	1 500 000	1 500 000
▪ Gestion de la contamination	17.13	250 000	250 000
▪ Développement social et communautaire	17.14	400 000	400 000
▪ Projets environnementaux	17.15	894 264	1 000 000
▪ Sécurisation des réseaux routiers, piétonniers et cyclables	17.16	996 199	850 786
▪ Services de proximité	17.17	2 768 493	2 917 941
▪ Logement social et abordable	17.18	2 437 526	
▪ Référendum, registre et autre qu'élection	17.19	778 736	903 595
	18	27 586 540	31 081 925
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪ Récurrence de bassin et cellules	19.1	141 129	1 379 103
	20	141 129	1 379 103
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	26 232	377 221
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	3 564 936	1 343 931
Organismes contrôlés et partenariats	24		55 178
Montant non réservé			
Administration municipale	25		3 457 319
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27	4 838 815	3 935 126
Fonds local de solidarité	28	118 834	214 835
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	1 523 454	
Autres			
▪ FDE-FLI Ville	30.1	3 568 354	3 974 813
	31	13 640 625	13 358 423
	32	41 368 294	45 819 451

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(	)
Autres	37 (	534 700)(	719 200)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(	)
	39 (	534 700)(	719 200)
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	15 347 806)(	9 406 930)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(	)
Autres			
▪	43.1 (	)(	)
	44 (	15 882 506)(	10 126 130)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(	)
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Autres			
▪	49.1 (	)(	)
	50 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	1 148 300)(	2 266 500)
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	64 598)(	61 602)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	7 523 594)(	7 499 733)
Autres			
▪ Fin. activité de fonctionnement	55.1 (	23 982 188)(	18 895 193)
▪ Dette LT FDE	55.2 (	490 000)(	490 000)
	56 (	33 208 680)(	29 213 028)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57	595 098	542 121
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	2 897 828	3 510 315
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪ FDE et FLI Ville	61.1	739 165	283 890
	62	4 232 091	4 336 326
	63 (	44 859 095)(	35 002 832)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	47 184 908	64 536 128
Investissements à financer	65 (	57 464 020)(	74 291 055)
	66	(10 279 112)	(9 754 927)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	1 627 979 641	1 474 358 804
Propriétés destinées à la revente	68	22 745 707	19 260 891
Prêts	69	3 472 320	3 629 534
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	164 672	164 672
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	1 654 362 340	1 497 413 901
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	1 654 362 340	1 497 413 901
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	75 (	666 398 665)(	602 472 595)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	7 518 458)(	6 786 827)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	51 535 110	49 248 551
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	28 982 141	22 680 001
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	(896 711)	(708 148)
	80 (	594 296 583)(	538 039 018)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	2 801 469)(	3 150 244)
	82 (	597 098 052)(	541 189 262)
	83	1 057 264 288	956 224 639

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Description générale des Régimes de retraite à prestations déterminées

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont pour but d'accumuler les sommes nécessaires au versement de rentes viagères aux employés lors de leur retraite. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un pourcentage préétabli de la rémunération. Les paramètres servant à fixer la rente varient d'un régime à l'autre.

Depuis 2006, les groupes des Cadres, Professionnels, Cols Blancs, Cols Bleus et Policiers cotisent dans le nouveau régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis qui a été créé le 1er janvier 2004. Les pompiers cotisent, depuis 2010, dans le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (régime de l'ex-Ville de Lévis).

Le régime de retraite à prestations déterminées de la Société de transport de Lévis est en vigueur depuis le 1er janvier 2011 et s'applique au personnel cadre et professionnel non syndiqué.

Description du Régime supplémentaire de retraite

Le Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés (RSR) de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 1er janvier 2011. L'objectif du RSR est de permettre à certains cadres supérieurs désignés de la Ville de recevoir des prestations de retraite supplémentaires en excédent de celles qui sont prévues aux termes du régime de base.

Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées

La Ville participe à un régime de retraite visé par la Loi. Le 8 mai 2017, la majorité des groupes de participants ont signé des ententes de restructuration avec la Ville. Le 15 mai 2019, le groupe de participants au régime qui n'avait toujours pas d'entente de restructuration avec la Ville a signé son entente pour le Régime complémentaire. Une sentence arbitrale a été rendue en juin 2019, complétant ainsi le processus de restructuration de la Loi RRSM.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Seule la mise en place d'un fonds de stabilisation, à compter du 8 mai 2017 (15 mai 2019 pour un groupe de participants), a un effet sur les résultats de l'exercice. Pour l'exercice 2024, des cotisations totalisant 113 314 \$ ont été versées par l'employeur au fonds de stabilisation. En conformité avec les directives du MAMH, les cotisations de l'employeur versées au fonds de stabilisation durant l'exercice ont été ajoutées au coût des services rendus de l'employeur aux fins de comptabilisation.

La constatation initiale des effets de la Loi avait été effectuée en conformité avec les directives du MAMH, en vertu des paramètres des ententes, notamment un partage du déficit à 45 % pour les employés actifs et l'abolition de l'indexation automatique au 31 décembre 2013.

Prestations

Régimes de retraite enregistrés

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant varie en fonction du régime auquel il a participé et de la fonction qu'il occupe. Ces prestations sont en général basées sur le salaire final moyen ou le salaire de chaque année de contribution, redressé en fonction d'une indexation. Le pourcentage préétabli est de 2 % par année de service. Il peut être réduit, selon le régime et le groupe d'employés, d'un pourcentage du maximum des gains admissibles fixé par Retraite Québec.

Enfin, pour certains groupes d'employés, des prestations de raccordement peuvent être accordées entre la date de retraite anticipée et la date normale de retraite.

Régime supplémentaire de retraite

Le participant qui prend sa retraite à sa date de retraite normale a droit à une rente annuelle qui commence à lui être versée à compter de sa date de retraite normale.

Le montant de cette rente est égal à :

a) 2 % de son salaire final moyen multiplié par sa période de service crédité; moins

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

b) le montant de la rente qui lui est payable à compter de sa date de retraite normale en vertu des dispositions du régime de base, en supposant que cette rente soit payable selon le mode normal de versement prévu au régime de base.

Politiques de capitalisation et de placement

Régimes à prestations déterminées : Les politiques de capitalisation et de placement varient d'un régime à l'autre, selon les choix des comités de retraite et en fonction des dispositions des régimes.

Études actuarielles

Tous les régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle à tous les trois ans, préparée par des actuaires, en fonction des dispositions légales applicables à ces types de régimes de retraite. Les dernières évaluations sont en date du 31 décembre 2021 pour les régimes de la Ville et en date du 31 décembre 2022 pour celui de la Société de transport de Lévis. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2024 pour les régimes de la Ville et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2025.

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	17 126 400	12 259 000
Charge de l'exercice	4 (	7 914 300)(	6 643 800)
Cotisations versées par l'employeur	5	12 217 000	11 511 200
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	21 429 100	17 126 400
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	552 194 700	521 687 600
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	546 307 500)(	516 266 100)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	5 887 200	5 421 500
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	16 474 300	12 418 600
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	22 361 500	17 840 100
Provision pour moins-value	12 (	932 400)(	713 700)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	21 429 100	17 126 400
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	356 800)(	294 900)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	356 800)(	294 900)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	21 057 700	19 420 100
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		3 680 100
	20	21 057 700	23 100 200
Cotisations salariales des employés	21 (	11 394 200)(	10 686 400)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	11 300)(	11 300)
	23	9 652 200	12 402 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	2 079 700	1 137 400
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(250 300)	(5 181 500)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28	218 700	403 500
Autres			
▪ Cotisations pour rachats passés, volontaires et droits résiduels	29.1	108 600	567 500
▪ Coût pour services passés découlant d'une obligation implicite	29.2		17 200
▪ Remise de l'indexation aux retraités loi RRSM	29.3	250 300	1 483 400
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	12 059 200	10 830 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	27 595 700	25 884 700
Rendement espéré des actifs	32 (	31 740 600)(	30 070 900)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(4 144 900)	(4 186 200)
Charge de l'exercice	34	7 914 300	6 643 800
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	28 105 700	24 962 500
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	31 740 600)(	29 760 400)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(3 634 900)	(4 797 900)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(2 250 200)	1 789 400
Prestations versées au cours de l'exercice	39	21 221 100	19 465 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	557 120 800	489 252 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	356 800	294 900
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	58 940 800	56 633 000
DMERCA du nouveau volet	45	17	17
DMERCA de l'ancien volet	46	11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	25	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,08 %	6,08 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,08 %	6,08 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,95 %	2,95 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,10 %	2,10 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 3

Description des régimes et autres renseignements

Société de transport de Lévis

Les employés de garage participent à un régime de retraite à prestations déterminées administré par le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,765 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,785 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société de transport de Lévis comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 4 % et l'employeur y contribue à un taux de 8 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société de transport de Lévis comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106	19 853	16 350
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	410 345	361 314
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	151 275	148 150
	110	581 473	525 814

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 2

Description des régimes et autres renseignements

Ville de Lévis

La Ville participe à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif établi au bénéfice des brigadiers scolaires. Sa contribution est de 7 %, tout comme celle des employés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

La Régie contribue au régime enregistré d'épargne-retraite collectif des employés pour un montant équivalent à 4 % de leur salaire brut annuel. Le pourcentage est porté à 6 % après quatre années de service continu et à 8 % ou 9 % après neuf années de service continu. La contribution de l'employeur est conditionnelle à ce que les employés participent au dit régime dans les mêmes proportions.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	18 751	29 007
Autres régimes	115	38 636	38 281
	116	57 387	67 288

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	16	16

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	50 459	53 268
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	170 282	180 424
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		88 836
	121	170 282	269 260

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	262 025 727	261 889 639	233 600 521
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4	5 376	5 376	27 564
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	10 156 588	10 156 588	9 102 713
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	272 187 691	272 051 603	242 730 798
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	19 088 545	19 088 545	16 432 859
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	14 540 547	14 540 547	12 084 196
Matières résiduelles	15	21 848 477	21 848 477	18 546 654
Autres				
▪ Vidanges fosses septiques	16.1	368 986	368 986	314 119
Centres d'urgence 9-1-1	17	946 791	946 791	846 544
Service de la dette	18	2 171 383	2 171 383	1 715 511
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	58 964 729	58 964 729	49 939 883
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	58 964 729	58 964 729	49 939 883
	27	331 152 420	331 016 332	292 670 681

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	82 392	82 392	68 482
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	566 233	566 233	532 930
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	4 102 416	4 102 416	3 804 930
Cégeps et universités	32	1 586 766	1 586 766	1 418 822
Écoles primaires et secondaires	33	4 206 137	4 206 137	3 705 198
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	10 543 944	10 543 944	9 530 362
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	706 097	706 097	643 790
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	10 556	10 556	9 199
Taxes d'affaires	38			
	39	716 653	716 653	652 989
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	136 088	136 088	136 088
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	136 088	136 088	136 088
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	646 170	646 170	640 255
	45	646 170	646 170	640 255
	46	12 042 855	12 042 855	10 959 694

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48	756 318	756 318	848 702
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			32 521
Sécurité civile	51	75 000	75 000	75 000
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	4 504 363	4 504 363	401 627
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56		3 583 936	3 710 491
Transport adapté	57		3 445 409	2 638 872
Transport scolaire	58			
Autres	59		107 810	
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62	113 842	113 842	115 328
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	332 354	332 354	306 035
Réseau de distribution de l'eau potable	64	378 042	378 042	403 304
Traitement des eaux usées	65	129 776	129 776	110 522
Réseaux d'égout	66	195 459	195 459	142 985
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	2 185 807	2 185 807	2 579 685
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69	51 362	51 362	52 858
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73	150 383	150 383	16 766
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
	Logement social	75		
	Autres	76		
	Sécurité du revenu	77		
	Autres	78	179 925	179 925
				67 840
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	79		1 750 000
	Rénovation urbaine	80	360 413	360 413
	Promotion et développement économique	81	240 377	240 377
	Autres	82	435 185	435 185
				37 699
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	83	138 123	138 123
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	84	591 211	591 211
	Autres	85	312 457	312 457
				191 452
	Réseau d'électricité	86		
		87	11 130 397	18 267 552
				15 459 696

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92	330 000	330 000	660 000
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	1 589 643	1 589 643	13 161 197
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97		8 820 329	704 622
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100		24 736 951	19 314 715
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	1 868 124	1 868 124	1 974 300
Réseau de distribution de l'eau potable	105	6 633 009	6 633 009	9 249 902
Traitement des eaux usées	106	271 465	271 465	1 110 807
Réseaux d'égout	107	2 467 509	2 467 509	12 955 477
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
TRANSFERTS (suite)					
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Habitation					
	Logement social	116			
	Autres	117			
	Sécurité du revenu	118			
	Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement					
	Aménagement, urbanisme et zonage	120			
	Rénovation urbaine	121			
	Promotion et développement économique	122	3 951 608	3 951 608	2 016 890
	Autres	123			
Loisirs et culture					
	Activités récréatives	124	666 046	666 046	818 886
	Activités culturelles				
	Bibliothèques	125			
	Autres	126	(613 545)	(613 545)	613 545
	Réseau d'électricité	127			
		128	17 163 859	50 721 139	62 580 341

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	4 524 749	4 524 749	2 670 203
Fonds de développement des territoires	134	756 935	756 935	1 278 838
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135		1 766 138	1 624 934
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	7 875 134	7 875 134	2 374 042
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138	151 488	151 488	246 703
	139	13 308 306	15 074 444	8 194 720
TOTAL DES TRANSFERTS	140	41 602 562	84 063 135	86 234 757

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	141		
	Évaluation	142		
	Autres	143		
		144		
Sécurité publique				
	Police	145	2 035 490	2 035 490
	Sécurité incendie			1 832 715
	Premiers répondants	146		
	Autres	147		
	Sécurité civile	148		
	Autres	149		
		150	2 035 490	2 035 490
				1 832 715
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	151		
	Enlèvement de la neige	152		
	Autres	153		
	Transport collectif	154	1 032 623	415 943
	Autres	155		
		156	1 032 623	415 943
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157		
	Réseau de distribution de l'eau potable	158		
	Traitement des eaux usées	159		
	Réseaux d'égout	160		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	161		
	Matières recyclables			
	Collecte sélective			
	Collecte et transport	162		
	Tri et conditionnement	163		
	Autres	164		
	Autres	165		
	Cours d'eau	166		
	Protection de l'environnement	167		
	Autres	168		
		169		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale	Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		
Réseau d'électricité	183		
	184	2 035 490	3 068 113
			2 248 658

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	185	1 025	1 025	771
Évaluation	186	5 699	5 699	89 227
Autres	187	466 008	466 008	468 862
	188	472 732	472 732	558 860
Sécurité publique				
Police	189	220 394	220 394	306 711
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	394 170	394 170	585 729
Sécurité civile	192	1 066	1 066	
Autres	193			
	194	615 630	615 630	892 440
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	189 915	189 915	281 786
Enlèvement de la neige	196	1 394 326	1 394 326	1 625 692
Autres	197	744 852	718 822	434 789
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198		8 586 531	5 470 675
Transport adapté	199		353 877	344 391
Transport scolaire	200			
Autres	201		32 070	13 374
Autres	202			
	203	2 329 093	11 275 541	8 170 707
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	998 321	990 262	648 382
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207	998 320	990 261	648 383
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208	725 437	725 437	800 631
Matières recyclables	209	14 550	14 550	1 400
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212	33 929	33 929	39 962
Autres	213		576 656	354 335
	214	2 770 557	3 331 095	2 493 093

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	195 213	195 213	157 788
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222	18 903	18 903	62 030
Autres	223	758 709	758 709	610 030
	224	972 825	972 825	829 848
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	2 574 670	2 574 670	2 237 949
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	39 657	39 657	42 450
Autres	227	133 484	133 484	125 661
	228	2 747 811	2 747 811	2 406 060
Réseau d'électricité	229			
	230	9 908 648	19 415 634	15 351 008
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	11 944 138	22 483 747	17 599 666

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	4 967 800	4 967 800	2 319 978
Droits de mutation immobilière	233	21 113 937	21 113 937	13 105 302
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	26 081 737	26 081 737	15 425 280
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	3 844 473	3 844 473	3 800 737
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	3 133 366	3 308 785	3 511 393
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	1 860 839	2 497 253	1 990 116
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	864 974	870 694	439 102
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242	1 205 561	1 205 561	3 305 650
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244	12 336 572	12 336 572	13 092 290
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			1 869 677
Autres contributions	247	27 459 341	2 722 390	5 522 882
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	(168 221)	297 396	1 048 431
	250	41 698 227	17 432 613	25 278 032
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	3 911 852	94 112	4 005 964	4 005 964	3 836 066
Greffé et application de la loi	2	7 842 330	357 886	8 200 216	8 200 216	7 107 019
Gestion financière et administrative	3	29 298 006	1 016 733	30 314 739	30 314 739	28 663 870
Évaluation	4	3 229 730	39 108	3 268 838	3 268 838	3 078 869
Gestion du personnel	5	6 103 410	53 936	6 157 346	6 157 346	5 459 173
Autres						
▪ Autres - Administration général	6.1	4 452 352	2 709 269	7 161 621	7 161 621	6 153 598
	7	54 837 680	4 271 044	59 108 724	59 108 724	54 298 595
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	40 432 472	1 555 405	41 987 877	41 987 877	37 993 263
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	27 296 640	905 551	28 202 191	28 202 191	26 804 779
Sécurité civile	11		24 309	24 309	24 309	24 309
Autres	12	3 602 421	108 389	3 710 810	3 710 810	2 962 085
	13	71 331 533	2 593 654	73 925 187	73 925 187	67 784 436
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	15 333 050	15 973 940	31 306 990	31 306 990	29 620 511
Enlèvement de la neige	15	25 770 455	612 271	26 382 726	26 382 726	28 397 154
Éclairage des rues	16	2 032 760	258 125	2 290 885	2 290 885	2 074 527
Circulation et stationnement	17	1 635 026	208 020	1 843 046	1 843 046	1 243 414
Transport collectif						
Transport en commun	18	1 091 285		1 091 285	23 719 721	20 150 605
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21		976 253	976 253	976 253	980 420
	22	45 862 576	18 028 609	63 891 185	86 519 621	82 466 631

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	7 350 295	3 194 822	10 545 117	10 545 117	10 448 357
Réseau de distribution de l'eau potable	24	12 648 427	5 946 520	18 594 947	18 594 947	18 078 670
Traitement des eaux usées	25	7 264 950	3 675 098	10 940 048	10 940 048	8 847 315
Réseaux d'égout	26	9 708 493	6 814 698	16 523 191	16 523 191	15 328 317
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	7 970 419		7 970 419	7 970 419	7 724 926
Élimination	28	7 313 717	855 948	8 169 665	8 447 103	8 187 087
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	4 087 055		4 087 055	4 087 055	3 280 746
Tri et conditionnement	30	3 353 041		3 353 041	3 353 041	2 690 600
Matières organiques						
Collecte et transport	31	1 769 809		1 769 809	1 769 809	1 738 404
Traitement	32	1 842 047		1 842 047	1 842 047	1 809 359
Matériaux secs	33	682 462	7 500	689 962	689 962	609 056
Autres	34		31 194	31 194	31 194	7 500
Plan de gestion	35					
Autres	36					271
Cours d'eau	37	139 338		139 338	139 338	110 951
Protection de l'environnement	38	3 190 160	5 744	3 195 904	3 195 904	2 402 848
Autres	39	282 749	305 075	587 824	587 824	612 066
	40	67 602 962	20 836 599	88 439 561	88 716 999	81 876 473
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	2 555 509		2 555 509	2 555 509	4 924 519
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	350 000		350 000	350 000	275 000
	45	2 905 509		2 905 509	2 905 509	5 199 519

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	9 429 715	145 212	9 574 927	9 574 927	8 588 034
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48	413 538		413 538	413 538	968 008
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	6 851 185	2 633	6 853 818	6 853 818	5 163 699
Tourisme	50	274 410		274 410	274 410	280 812
Autres	51	464 121	28 146	492 267	492 267	1 090 739
Autres	52	3 040 533		3 040 533	3 040 533	2 903 251
	53	20 473 502	175 991	20 649 493	20 649 493	18 994 543
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	8 301 598	1 632 365	9 933 963	9 933 963	8 845 641
Patinoires intérieures et extérieures	55	4 598 210	198 380	4 796 590	4 796 590	4 325 519
Piscines, plages et ports de plaisance	56	4 103 827	241 605	4 345 432	4 345 432	3 823 707
Parcs et terrains de jeux	57	18 697 915	3 395 775	22 093 690	22 093 690	20 341 387
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59		267 923	267 923	267 923	267 923
Autres	60	505 481	636 181	1 141 662	1 141 662	1 543 595
	61	36 207 031	6 372 229	42 579 260	42 579 260	39 147 772
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	7 134 648	551 150	7 685 798	7 685 798	7 282 931
Bibliothèques	63	5 748 987	695 370	6 444 357	6 444 357	6 191 935
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65		20 906	20 906	20 906	20 906
Autres	66	1 318 546	161 107	1 479 653	1 479 653	803 389
	67	14 202 181	1 428 533	15 630 714	15 630 714	14 299 161
	68	50 409 212	7 800 762	58 209 974	58 209 974	53 446 933

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	20 275 141		20 275 141	20 691 397	15 756 692
Autres frais	71	1 296 421		1 296 421	1 342 254	1 275 248
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72	(4 143 700)		(4 143 700)	(4 144 900)	(4 186 200)
Autres	73	394 162		394 162	396 371	200 542
	74	17 822 024		17 822 024	18 285 122	13 046 282
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	53 706 659 (	53 706 659)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	34 577 493	34 577 493	22 816 272
Usines de traitement de l'eau potable	2	7 274 169	7 274 169	1 628 944
Usines et bassins d'épuration	3	5 312 143	5 312 143	15 006 322
Conduites d'égout	4	20 287 414	20 287 414	23 994 365
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	307 125	320 522	6 895 524
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	44 743 409	44 743 409	63 020 949
Ponts, tunnels et viaducs	7	1 252 977	1 252 977	1 923 967
Systèmes d'éclairage des rues	8	731 846	731 846	370 421
Aires de stationnement	9	(123 915)	(123 915)	123 915
Parcs et terrains de jeux	10	12 873 073	12 873 073	10 317 671
Autres infrastructures	11	1 889 126	5 074 025	1 278 263
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	28 240 024	31 615 258	26 633 057
Édifices communautaires et récréatifs	14	22 595 868	22 595 868	13 811 739
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		6 912 245	104 352
Autres	17	8 235 001	8 311 370	6 955 053
Ameublement et équipement de bureau	18	3 073 828	3 144 861	5 493 589
Machinerie, outillage et équipement divers	19	984 150	1 691 147	2 038 298
Terrains	20	9 912 143	9 912 143	8 065 873
Autres	21			
	22	202 165 874	216 506 048	210 478 574

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	13 945 383	13 945 383	5 351 049
Usines de traitement de l'eau potable	2	7 158 875	7 158 875	1 618 738
Usines et bassins d'épuration	3	1 709 722	1 709 722	5 879 403
Conduites d'égout	4	15 053 122	15 053 122	14 975 118
Autres infrastructures	5	40 193 129	40 221 455	66 429 040
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	20 632 110	20 632 110	17 465 223
Usines de traitement de l'eau potable	7	115 294	115 294	10 206
Usines et bassins d'épuration	8	3 602 421	3 602 421	9 126 919
Conduites d'égout	9	5 234 292	5 234 292	9 019 247
Autres infrastructures	10	21 480 512	24 650 482	17 501 670
Autres immobilisations corporelles	11	73 041 014	84 182 892	63 101 961
	12	202 165 874	216 506 048	210 478 574

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	24 469		24 469	
Réserves financières et fonds réservés	3	4 801 253	160 915	1 397 230	3 564 938
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	122 715 768	41 116 281	8 273 093	155 558 956
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	424 479 648	77 551 039	46 786 161	455 244 526
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	552 021 138	118 828 235	56 480 953	614 368 420
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	48 478 800	8 440 836	6 345 838	50 573 798
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	48 478 800	8 440 836	6 345 838	50 573 798
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	769 751	191 561		961 312
	15	49 248 551	8 632 397	6 345 838	51 535 110
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	7 785 942	23 860		7 809 802
Autres	17	203 791			203 791
	18	57 238 284	8 656 257	6 345 838	59 548 703
	19	609 259 422	127 484 492	62 826 791	673 917 123
Dette en cours de refinancement	20 (				)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	609 259 422	127 484 492	62 826 791	673 917 123

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	660 612 365
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	51 848 349
Activités de fonctionnement à financer	3	4 161 940
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	3 564 936
Débiteurs	8	48 909 915
Autres montants	9	8 013 594
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	46 924 048
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	609 210 161
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	16 034 374
Endettement net à long terme	14	625 244 535
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	129 092
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	625 373 627
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	625 373 627
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	14 273 496		
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	773 326	773 326	794 275
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	15 046 822	773 326	794 275

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1	4 531 832	5 198 996
Charges sociales	2	977 491	1 170 930
Biens et services	3	194 805 162	194 894 337
Frais de financement	4	1 596 084	427 079
Autres	5	255 305	33 557
	6	202 165 874	201 724 899

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	159,60	35,00	308 273,00	23 934 356	4 706 495	28 640 851
Professionnels	2	214,45	35,00	398 929,00	23 362 636	5 528 978	28 891 614
Cols blancs	3	435,33	35,00	824 605,00	30 717 881	6 886 692	37 604 573
Cols bleus	4	363,64	40,00	751 871,00	27 759 227	6 572 551	34 331 778
Policiers	5	162,94	40,00	340 537,00	19 688 676	5 179 233	24 867 909
Pompiers	6	131,39	40,00	274 228,00	15 123 305	3 332 448	18 455 753
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 467,35		2 898 443,00	140 586 081	32 206 397	172 792 478
Élus	9	16,00			1 339 108	240 911	1 580 019
	10	1 483,35			141 925 189	32 447 308	174 372 497

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	332 354	456 536	1 411 586		2 200 476
Réseau de distribution de l'eau potable	3	378 042	1 162 125	5 470 884		7 011 051
Traitement des eaux usées	4	129 776	197 502	73 963		401 241
Réseaux d'égout	5	195 459	1 686 536	780 973		2 662 968
Autres	6	23 394 163	5 068 520	864 143		29 326 826
	7	24 429 794	8 571 219	8 601 549		41 602 562

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	(165 748)	(167 396)
Autres	3	410 537	115 184
	4	244 789	(52 212)
Sécurité publique			
Police	5	1 971 094	588 235
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	(322 971)	(377 602)
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	1 648 123	210 633
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	6 254 194	5 959 510
Enlèvement de la neige	12	(7 298)	(4 976)
Autres	13	199	
Transport collectif	14		
Autres	15	275 217	164 370
	16	6 522 312	6 118 904
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	1 007 953	853 131
Réseau de distribution de l'eau potable	18	1 787 518	1 322 565
Traitement des eaux usées	19	1 658 783	597 824
Réseaux d'égout	20	2 285 202	1 656 005
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	156 173	194 969
Matières recyclables	22	132	
Autres	23		
Cours d'eau	24	346	567
Protection de l'environnement	25	71 880	56 268
Autres	26	134 160	96 392
	27	7 102 147	4 777 721
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28	264 147	211 248
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32	264 147	211 248
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	(360 240)	(378 644)
Rénovation urbaine	34	145 597	143 226
Promotion et développement économique	35	(104 633)	(145 224)
Autres	36	46 821	15 006
	37	(272 455)	(365 636)
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	1 933 655	1 271 196
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	95 892	52 106
Autres	40	283 414	240 794
	41	2 312 961	1 564 096
Réseau d'électricité			
	42		
	43	17 822 024	12 464 754

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
LEHOULLIER Gilles	1.1	Maire	171 962	19 422		
DUMOULIN Guy	1.2	Conseiller	112 700	19 422		
CÔTÉ Serge	1.3	Conseiller	100 954	19 422		
DUCHESNEAU Brigitte	1.4	Conseiller	100 954	19 422		
LANDRY Amélie	1.5	Conseiller	100 954	19 422		
DEMERS Isabelle	1.6	Conseiller	100 954	19 422		
DORVAL Steve	1.7	Conseiller	38 965	19 422	48 878	
LAMONTAGNE Réjean	1.8	Conseiller	74 787	19 422		
JEFFREY Ann	1.9	Conseiller	74 787	19 422		
TURNER Michel	1.10	Conseiller	74 787	19 422		
PATRY Michel	1.11	Maire suppléant	71 517	19 422	15 606	
PARADIS Fleur	1.12	Conseiller	54 571	19 422		
LAVERTU Karine	1.13	Conseiller	54 571	19 422		
DEMERS Jeannot	1.14	Conseiller	54 571	19 422		
FALLU Alexandre	1.15	Conseiller	54 571	19 422		
BONIN Serge	1.16	Conseiller	54 571	19 422		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 12 665 947 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 471 180 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 231 033 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 102 687 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 144 831 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 50 464 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 4 838 572 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 11 581 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 3 264 204 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 1 211 052 \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17 14 722 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 6 923 594 \$

Ligne 24 : Libres

20 4 838 572 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 3 259 095 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 11 192 504 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☒ ☐

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☒ ☐

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ 16 923 \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☒ ☐
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☒ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ 96 761 \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ 1 872 353 \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ 1 872 353 \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- Ouvrages d'améliorations sur le réseau routier : revêtement mécanisé de la chaussée et remplacement ou construction de bordures.
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 82 CV-2024-0687

b) Date d'adoption de la résolution 83 2024-11-25

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☐ ☒

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 85 _____

b) Date d'adoption de la résolution 86 _____

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 10

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 8

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 8

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 11 186

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 3 540

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 8

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☐
☒

La question 16 s'applique aux MRC seulement